

CERTIFICAT INDIVIDUEL – CERTIPHYTO

Opérateur

Décideur en entreprise non soumise à agrément (DENSA)

Décideur en entreprise soumise à agrément (DESA)

25
MARS
PRIMO CERTIFICAT
Champlan (91)
Du 25 au 26 mars

12
MARS
PRIMO CERTIFICAT
Champlan (91)
Du 12 au 13 mars

18
FEV
PRIMO CERTIFICAT
Champlan (91)
Du 18 au 20 février

07
MAI
RENOUVELLEMENT
Champlan (91)
Le 7 mai

17
AVRIL
RENOUVELLEMENT
Champlan (91)
Le 17 avril

29
MAI
RENOUVELLEMENT
Champlan (91)
Le 29 mai

24
JUIN
PRIMO CERTIFICAT
Champlan (91)
Du 24 au 25 juin

03
JUIN
PRIMO CERTIFICAT
Champlan (91)
Du 03 au 04 juin

07
DEC.
RENOUVELLEMENT
Champlan (91)
Le 7 décembre

18
NOV.
PRIMO CERTIFICAT
Champlan (91)
Du 18 au 19 nov.

23
NOV.
RENOUVELLEMENT
Champlan (91)
Le 23 novembre

30
NOV.
RENOUVELLEMENT
Champlan (91)
Le 30 novembre

02
DEC.
PRIMO CERTIFICAT
Champlan (91)
DU 2 au 3 décembre

Pour toute inscription envoyez un mail à formation@fredonidf.com ou contactez le 07.84.74.45.87

CERTIBIOCIDES

Certibiocide nuisibles

09
FEV.
PRIMO CERTIFICAT & RENOUVELLEMENT
Champlan (91)
Du 09 au 11 février

14
AVRIL
PRIMO CERTIFICAT & RENOUVELLEMENT
Champlan (91)
Du 14 au 16 avril

16
JUN
PRIMO CERTIFICAT & RENOUVELLEMENT
Champlan (91)
Du 16 au 18 juin

28
SEPT.
PRIMO CERTIFICAT & RENOUVELLEMENT
Champlan (91)
Du 28 au 30 septembre

25
NOV.
PRIMO CERTIFICAT & RENOUVELLEMENT
Champlan (91)
Du 25 au 27 novembre

Certibiocide désinfectants VISIO

29
JAN.
PRIMO CERTIFICAT & RENOUVELLEMENT
Visio
Le 29 janvier

20
MARS
PRIMO CERTIFICAT & RENOUVELLEMENT
Visio
Le 20 mars

5
MAI
PRIMO CERTIFICAT & RENOUVELLEMENT
Champlan (91)
Le 5 mai

30
JUN
PRIMO CERTIFICAT & RENOUVELLEMENT
Visio
Le 30 juin

02
OCT.
PRIMO CERTIFICAT & RENOUVELLEMENT
Visio
Le 2 octobre

Certibiocide désinfectants PRESENTIEL

16
FEV.
PRIMO CERTIFICAT & RENOUVELLEMENT
Champlan (91)
Le 16 février

27
MAI
PRIMO CERTIFICAT & RENOUVELLEMENT
Champlan (91)
Le 27 Mai

07
OCT.
PRIMO CERTIFICAT & RENOUVELLEMENT
Champlan (91)
Le 7 Octobre

11
DEC.
PRIMO CERTIFICAT & RENOUVELLEMENT
Champlan (91)
Le 11 décembre

Pour toute inscription envoyez un mail à formation@fredonidf.com ou contactez le 07.84.74.45.87

FORMATIONS TECHNIQUES

Adhérer à la charte régionale des bonnes pratiques de gestion des nids de frelons asiatiques

ProtectPlatane©

01
AVRIL

**PROTECTPLATANE©
FORMATION DES
RÉFÉRENTS**
Champlan (91)
Le 01 avril

26
MARS

**ADHÉDÉRER À LA CHARTE
RÉGIONALE**
Champlan (91)
Le 26 mars

13
OCT.

**PROTECTPLATANE©
FORMATION DES
RÉFÉRENTS**
Champlan (91)
Le 13 octobre

FORMATION CORRESPONDANT EESH



EESH

Correspondants
Espèces à Enjeux
pour la Santé Humaine

Dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement 4, l'ARS Île de France a pour ambition de renforcer la surveillance, la prévention et la lutte contre les espèces animales et végétales impactant la santé humaine et la biodiversité. L'ARS Île de France s'appuie sur FREDON Ile de France pour créer et animer un **réseau régional de Correspondants Espèces à Enjeux pour la Santé Humaine (EESH)**.

17

Correspondant EESH

Champlan (91)

FEV.

Les 17 février

12

Correspondant EESH

Saint-Denis (93)

MARS

Les 12 mars

31

Correspondant EESH

Provins (77)

MARS

Le 31 mars

Pour toute inscription envoyez un mail à formation@fredonidf.com ou contactez le 07.84.74.45.87

POUR QUI

Pour les utilisateurs, les acquéreurs et les distributeurs des produits biocides réservés à l'usage professionnel appartenant aux types de produits suivants : TP14 - TP18 - TP20

DURÉE

21 heures soit 3 jour(s).

PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé sur diaporama
Echanges
Exercices de réflexion
Présentation d'EPI et d'échantillons

EVALUATION ET SANCTION

Questionnaire final validé par le ministère en charge de l'environnement, seuil de réussite : 20/30.
En cas d'échec une formation complémentaire de 7h sera obligatoire pour la délivrance du certificat.
Certificat de réalisation

CERTIFICATION ET PASSERELLE

Enregistrée le 28/11/2023 sous le numéro : RS6442 - Certificat individuel pour utiliser à titre professionnel et distribuer certains types de produits biocides catégorie nuisibles (organisme certificateur : Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires)
Cette catégorie de certibiocide vous donne équivalence sur le Certibiocide Autres produits (RS6441).

ACCESSIBILITÉ ET ADAPTATIONS

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des adaptations de nos formations peuvent être mises en place sur demande. Contact du référent handicap : 07.84.74.45.87 ou par mail à : formation@fredonidf.com

TAUX DE SATISFACTION

A venir (nouvelle formation 2024)

TAUX DE RÉUSSITE

A venir (nouvelle formation 2024)

TARIFS ET FINANCEMENT

645,00 € Net de Taxe par personne
Formation en entreprise ou collectivité sur devis
Éligible aux financements OPCO, France Travail et CPF

CERTIBIOCIDE Nuisibles - Primo Certificat et Renouvellement

OBJECTIFS

Connaître la réglementation liée aux produits biocides
Comprendre l'impact des produits biocides sur la santé et l'environnement et mettre en place les bonnes pratiques pour limiter les risques
Identifier des méthodes alternatives à l'usage de produits conventionnels

PROGRAMME

Cadre réglementaire
Définition des produits biocides
Réglementation encadrant les usages
Gestion des déchets

Impact sanitaire et environnemental - prévention des risques
Identification des risques et des sources d'informations
Mesures de prévention et de protection
Bonnes pratiques à mettre en place

Les Nuisibles
Insectes et insecticides
Autres vertébrés et lutte contre les autres vertébrés
Rongeurs et rodenticides

CONTACT INSCRIPTION

Charlène MOMMAERTS

formation@fredonidf.com - 07.84.74.45.87

MODALITÉS D'ACCES

Sessions disponibles sur notre calendrier.
Clôture des inscriptions 10 jours avant les sessions—16 jours en cas de dossier CPF.
Session dédiée à votre structure sur demande et en fonction des disponibilités. Possibilité de l'animer en présentiel ou en visio-conférence.



POUR QUI

Pour les décideurs, les acquéreurs et les distributeurs de produits désinfectants TP2-TP3-TP4 réservés à l'usage professionnel

DURÉE

7 heures soit 1 jour(s).

PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé sur diaporama
Echanges
Exercices de réflexion
Présentation d'EPI et d'échantillons

EVALUATION ET SANCTION

Questionnaire final validé par le ministère en charge de l'environnement, seuil de réussite : 20/30.
En cas d'échec une formation complémentaire de 2h sera obligatoire pour obtenir le certificat
Certificat de réalisation

CERTIFICATION ET PASSERELLE

Enregistrée le 28/11/2023 sous le numéro : RS6440 - Certificat individuel pour utiliser à titre professionnel et distribuer certains types de produits biocides catégorie désinfectants (organisme certificateur : Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires)

ACCESSIBILITÉ ET ADAPTATIONS

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des adaptations de nos formations peuvent être mises en place sur demande. Contact du référent handicap : 07.84.74.45.87 ou par mail à : formation@fredonidf.com

TAUX DE SATISFACTION

A venir (nouvelle formation 2024)

TAUX DE RÉUSSITE

A venir (nouvelle formation 2024)

TARIFS ET FINANCEMENT

215,00 € Net de Taxe par personne
Formation en entreprise ou collectivité sur devis
Eligible aux financements OPCO, France Travail et CPF

CERTIBIOCIDE Désinfectants - Primo Certificat et Renouvellement

OBJECTIFS

Connaître la réglementation liée aux produits biocides
Comprendre l'impact des produits biocides sur la santé et l'environnement et mettre en place les bonnes pratiques pour limiter les risques
Identifier des méthodes alternatives à l'usage de produits conventionnels

PROGRAMME

Cadre réglementaire
Définition des produits biocides
Réglementation encadrant les usages
Gestion des déchets

Impact sanitaire et environnemental - prévention des risques
Identification des risques et des sources d'informations
Mesures de prévention et de protection
Bonnes pratiques à mettre en place

Les microorganismes et les désinfectants
Qu'est qu'un microorganisme ?
Les produits désinfectants : les différencier et les choisir
Solutions alternatives

CONTACT INSCRIPTION

Charlène MOMMAERTS

formation@fredonidf.com - 07.84.74.45.87

MODALITÉS D'ACCES

Sessions disponibles sur notre calendrier.
Clôture des inscriptions 10 jours avant les sessions—16 jours en cas de dossier CPF.
Session dédiée à votre structure sur demande et en fonction des disponibilités. Possibilité de l'animer en présentiel ou en visio-conférence.



POUR QUI

Pour les utilisateurs, les acquéreurs et les distributeurs des produits biocides réservés à l'usage professionnel appartenant aux types de produits suivants : TP8 - TP15 - TP21.

DURÉE

7 heures soit 1 jour(s).

PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé sur diaporama
 Echanges
 Exercices de réflexion
 Présentation d'EPI et d'échantillons

EVALUATION ET SANCTION

Questionnaire final validé par le ministère en charge de l'environnement, seuil de réussite : 20/30.
 En cas d'échec une formation complémentaire de 2h sera obligatoire pour la délivrance du certificat
 Certificat de réalisation

CERTIFICATION ET PASSERELLE

Enregistrée le 28/11/2023 sous le numéro : RS6441 - Certificat individuel pour utiliser à titre professionnel et distribuer certains types de produits biocides catégorie autres produits (organisme certificateur : Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires)

ACCESSIBILITÉ ET ADAPTATIONS

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des adaptations de nos formations peuvent être mises en place sur demande. Contact du référent handicap : 07.84.74.45.87 ou par mail à : formation@fredonidf.com

TAUX DE SATISFACTION

A venir (nouvelle formation 2024)

TAUX DE RÉUSSITE

A venir (nouvelle formation 2024)

TARIFS ET FINANCEMENT

215,00 € Net de Taxe par personne
 Formation en entreprise ou collectivité sur devis
 Éligible aux financements OPCO, France Travail et CPF

CERTIBIOCIDE Autres produits - Primo Certificat et Renouvellement

OBJECTIFS

Connaître la réglementation encadrant la vente et l'utilisation de produits biocides
 Comprendre l'impact des produits biocides sur la santé et l'environnement et mettre en place les bonnes pratiques pour limiter les risques
 Identifier des méthodes alternatives à l'usage de produits conventionnels

PROGRAMME

Cadre réglementaire
 Définition des produits biocides
 Réglementation encadrant les usages
 Gestion des déchets

Impact sanitaire et environnemental - prévention des risques
 Identification des risques et des sources d'informations
 Mesures de prévention et de protection
 Bonnes pratiques à mettre en place

Les nuisibles et lutte contre les nuisibles
 Oiseaux et moyens de lutte
 Xylophages et moyens de lutte
 Biosalissures et moyens de lutte

CONTACT INSCRIPTION

Charlène MOMMAERTS

formation@fredonidf.com - 07.84.74.45.87

MODALITÉS D'ACCES

Sessions disponibles sur notre calendrier.
 Clôture des inscriptions 10 jours avant les sessions—16 jours en cas de dossier CPF.
 Session dédiée à votre structure sur demande et en fonction des disponibilités. Possibilité de l'animer en présentiel ou en visio-conférence.



POUR QUI

Applicateur de produits phytopharmaceutiques professionnels

DUREE

14 heures soit 2 jour(s).

PREREQUIS

Aucun

METHODES PEDAGOGIQUES

Exposé sur diaporama
 Echanges
 QCM informatiques
 Vidéos

EVALUATION ET SANCTION

Questionnaire final (QCM validé par le ministère en charge de l'agriculture), seuil de réussite : 12/20.

En cas d'échec une formation complémentaire de 7h sera obligatoire pour la délivrance du certificat.

Certificat de réalisation.

CERTIFICATION ET PASSERELLE

Enregistrée le 13/12/2021 sous le numéro : RS5653 - Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques dans la catégorie "opérateur" (organisme certificateur : MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE)

ACCESSIBILITE ET ADAPATIONS

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des adaptations de nos formations peuvent être mises en place sur demande. Contact du référent handicap : 07.84.74.45.87 ou par mail à : formation@fredonidf.com

TAUX DE SATISFACTION

100% en 2023

TAUX DE REUSSITE

100% en 2023 (formation et test seul).

TARIFS ET FINANCEMENT

450,00 € Net de Taxe par personne
 100€HT par personne pour le test seul.
 Formation en entreprise ou collectivité sur devis.
 Eligible aux financements OPCO (dont l'offre régionale OCAPIAT), France Travail et CPF.

CERTIPHYTO Opérateur - Primo certifiat

OBJECTIFS

Connaître la réglementation liée aux produits phytosanitaires
 Comprendre l'impact de ces produits sur la santé et l'environnement
 Identifier des leviers de réduction de l'usage des produits conventionnels

PROGRAMME

Réglementation et sécurité environnementale
 Règlementation française et européenne encadrant les usages, le transport et le stockage des produits
 Traçabilité des usages
 Impacts sur l'environnement

Santé et sécurité
 Identification des risques et des sources d'informations
 Mesures de prévention et de protection

Réduction des usages et Techniques alternatives
 Produits de biocontrôle
 Lutte intégrée
 Lutte physique

CONTACT INSCRIPTION

Charlène MOMMAERTS

formation@fredonidf.com - 07.84.74.45.87

MODALITES D'ACCES

Sessions disponibles sur notre calendrier.
 Clôture des inscriptions 10 jours avant les sessions—16 jours en cas de dossier CPF.
 Session dédiée à votre structure sur demande et en fonction des disponibilités. Possibilité de l'animer en présentiel ou en visio-conférence.



POUR QUI

Applicateur de produits phytopharmaceutiques professionnels

DURÉE

7 heures soit 1 jour(s).

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un certiphyto, valide ou expiré depuis moins de 5 ans, sur la même catégorie

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé sur diaporama
Echanges
Vidéos

EVALUATION ET SANCTION

Questionnaire final
Certificat de réalisation

CERTIFICATION ET PASSERELLE

Enregistrée le 13/12/2021 sous le numéro : RS5653 - Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques dans la catégorie "opérateur" (organisme certificateur : MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE)

ACCESSIBILITÉ ET ADAPTATIONS

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des adaptations de nos formations peuvent être mises en place sur demande. Contact du référent handicap : 07.84.74.45.87 ou par mail à : formation@fredonidf.com

TAUX DE SATISFACTION

100% en 2023

TAUX DE RÉUSSITE

Via la formation : 100% en 2023. Via le test seul : 83% en 2023.

TARIFS ET FINANCEMENT

215,00 € Net de Taxe par personne
100€HT par personne pour le test seul.
Formation en entreprise ou collectivité sur devis.
Éligible aux financements OPCO, France Travail et CPF.

CERTIPHYTO Opérateur - Renouvellement

OBJECTIFS

Connaître la réglementation liée aux produits phytosanitaires
Comprendre l'impact de ces produits sur la santé et l'environnement
Identifier des leviers de réduction de l'usage des produits conventionnels

PROGRAMME

Réglementation et sécurité environnementale
Règlementation française et européenne encadrant les usages, le transport et le stockage des produits
Traçabilité des usages
Impacts sur l'environnement

Santé et sécurité
Identification des risques et des sources d'informations
Mesures de prévention et de protection

Réduction des usages et Techniques alternatives
Produits de biocontrôle
Lutte intégrée
Lutte physique

CONTACT INSCRIPTION

Charlène MOMMAERTS

formation@fredonidf.com - 07.84.74.45.87

MODALITÉS D'ACCES

Sessions disponibles sur notre calendrier.
Clôture des inscriptions 10 jours avant les sessions—16 jours en cas de dossier CPF.
Session dédiée à votre structure sur demande et en fonction des disponibilités. Possibilité de l'animer en présentiel ou en visio-conférence.



POUR QUI

Tout professionnel achetant et utilisant des produits phytopharmaceutiques pour un usage au sein de sa structure uniquement.

DURÉE

14 heures soit 2 jour(s).

PRÉREQUIS

Aucun.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé sur diaporama
Echanges
QCM informatiques
Vidéos

EVALUATION ET SANCTION

Questionnaire final (QCM validé par le ministère en charge de l'agriculture). Seuil de réussite : 15/30.

En cas d'échec une formation complémentaire de 7h sera obligatoire pour la délivrance du certificat.

Certificat de réalisation.

CERTIFICATION ET PASSERELLE

Enregistrée le 13/12/2021 sous le numéro : RS5655 -

Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques

Catégorie "décideur" (organisme certificateur : MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE).

Cette catégorie de Certiphyto vous donne équivalence sur le Certiphyto Opérateur (RS5653)

ACCESSIBILITÉ ET ADAPTATIONS

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des adaptations de nos formations peuvent être mises en place sur demande. Contact du référent handicap :

07.84.74.45.87 ou par mail à : formation@fredonidf.com

TAUX DE SATISFACTION

100% en 2023

TAUX DE RÉUSSITE

100% en 2023 (formation et test seul)

TARIFS ET FINANCEMENT

450,00 € Net de Taxe par personne

100€HT par personne pour le test seul.

Formation en entreprise ou collectivité sur devis.

Eligible aux financements OPCO, France Travail, CPF et VIVEA.

CERTIPHYTO Décideur en entreprise non soumise à agrément - Primo Certificat

OBJECTIFS

Connaître la réglementation liée aux produits phytosanitaires
Comprendre l'impact de ces produits sur la santé et l'environnement
Identifier des leviers de réduction de l'usage des produits conventionnels

PROGRAMME

Réglementation et sécurité environnementale
Règlementation française et européenne encadrant les usages, le transport et le stockage des produits
Traçabilité des usages
Impacts sur l'environnement

Santé et sécurité
Identification des risques et des sources d'informations
Mesures de prévention et de protection

Reduction des usages et Techniques alternatives
Produits de biocontrôle
Lutte intégrée
Lutte physique

CONTACT INSCRIPTION

Charlène MOMMAERTS

formation@fredonidf.com - 07.84.74.45.87

MODALITÉS D'ACCES

Sessions disponibles sur notre calendrier.

Clôture des inscriptions 10 jours avant les sessions—16 jours en cas de dossier CPF.

Session dédiée à votre structure sur demande et en fonction des disponibilités. Possibilité de l'animer en présentiel ou en visio-conférence.



POUR QUI

Tout professionnel achetant et utilisant des produits phytopharmaceutiques pour un usage au sein de sa structure uniquement

DURÉE

7 heures soit 1 jour(s).

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un certiphyto, valide ou expiré depuis moins de 5 ans, sur la même catégorie

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé sur diaporama
Echanges
Vidéos

EVALUATION ET SANCTION

Questionnaire final
Certificat de réalisation

CERTIFICATION ET PASSERELLE

Enregistrée le 13/12/2021 sous le numéro : RS5655 - Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques Catégorie "décideur" (organisme certificateur : MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE).

Cette catégorie de Certiphyto vous donne équivalence sur le Certiphyto Opérateur (RS5653).

ACCESSIBILITÉ ET ADAPATIONS

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des adaptations de nos formations peuvent être mises en place sur demande. Contact du référent handicap : 07.84.74.45.87 ou par mail à : formation@fredonidf.com

TAUX DE SATISFACTION

100% en 2023

TAUX DE RÉUSSITE

100% en 2023 (formation et test seul)

TARIFS ET FINANCEMENT

215,00 € Net de Taxe par personne
100€HTpar personne pour le test seul.
Formation en entreprise ou collectivité sur devis.
Éligible aux financements OPCO, France Travail, CPF et VIVEA.

CERTIPHYTO Décideur en entreprise non soumise à agrément - Renouvellement

OBJECTIFS

Connaître la réglementation liée aux produits phytosanitaires
Comprendre l'impact de ces produits sur la santé et l'environnement
Identifier des leviers de réduction de l'usage des produits conventionnels

PROGRAMME

Réglementation et sécurité environnementale
Règlementation française et européenne encadrant les usages, le transport et le stockage des produits
Traçabilité des usages
Impacts sur l'environnement

Santé et sécurité
Identification des risques et des sources d'informations
Mesures de prévention et de protection

Réduction des usages et Techniques alternatives
Produits de biocontrôle
Lutte intégrée
Lutte physique

CONTACT INSCRIPTION

Charlène MOMMAERTS

formation@fredonidf.com - 07.84.74.45.87

MODALITÉS D'ACCES

Sessions disponibles sur notre calendrier.
Clôture des inscriptions 10 jours avant les sessions—16 jours en cas de dossier CPF.
Session dédiée à votre structure sur demande et en fonction des disponibilités. Possibilité de l'animer en présentiel ou en visio-conférence.



POUR QUI

Tout professionnel achetant et utilisant des produits phytopharmaceutiques dans le cadre de prestations de services

DUREE

21 heures soit 3 jour(s).

PREREQUIS

Aucun.

METHODES PEDAGOGIQUES

Exposé sur diaporama
Echanges
QCM informatiques
Vidéos

EVALUATION ET SANCTION

Questionnaire final (QCM validé par le ministère en charge de l'agriculture). Seuil de réussite : 20/30
En cas d'échec une formation complémentaire de 7h sera obligatoire pour la délivrance du certificat
Certificat de réalisation.

CERTIFICATION ET PASSERELLE

Enregistrée le 13/12/2021 sous le numéro : RS5655 - Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques
Catégorie "décideur" (organisme certificateur : MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE).
Cette catégorie de Certiphyto vous donne équivalence sur le Certiphyto Opérateur (RS5653) et Décideur en entreprise non soumise à agrément (RS5655)

ACCESSIBILITE ET ADAPTATIONS

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des adaptations de nos formations peuvent être mises en place sur demande. Contact du référent handicap : 07.84.74.45.87 ou par mail à : formation@fredonidf.com

TAUX DE SATISFACTION

100% en 2023

TAUX DE REUSSITE

100% en 2023 (formation et test seul)

TARIFS ET FINANCEMENT

625,00 € Net de Taxe par personne
100€HT par personne pour le test seul.
Formation en entreprise ou collectivité sur devis
Eligible aux financements OPCO, (dont l'offre régionale OCAPIAT), France Travail, CPF et VIVEA.

CERTIPHYTO Décideur en entreprise soumise à agrément - Primo Certificat

OBJECTIFS

Connaître la réglementation liée aux produits phytosanitaires
Comprendre l'impact de ces produits sur la santé et l'environnement
Identifier des leviers de réduction de l'usage des produits conventionnels

PROGRAMME

Réglementation et sécurité environnementale
Réglementation française et européenne encadrant les usages, le transport et le stockage des produits
Traçabilité des usages
Impacts sur l'environnement

Santé et sécurité
Identification des risques et des sources d'informations
Mesures de prévention et de protection

Réduction des usages et Techniques alternatives
Produits de biocontrôle
Lutte intégrée
Lutte physique

CONTACT INSCRIPTION

Charlène MOMMAERTS

formation@fredonidf.com - 07.84.74.45.87

MODALITES D'ACCES

Sessions disponibles sur notre calendrier.
Clôture des inscriptions 10 jours avant les sessions—16 jours en cas de dossier CPF.
Session dédiée à votre structure sur demande et en fonction des disponibilités. Possibilité de l'animer en présentiel ou en visio-conférence.



POUR QUI

Tout professionnel achetant et utilisant des produits phytopharmaceutiques dans le cadre de prestations de services

DURÉE

7 heures soit 1 jour(s).

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un certiphyto, valide ou expiré depuis moins de 5 ans, sur la même catégorie

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé sur diaporama
Echanges
Vidéos

EVALUATION ET SANCTION

Questionnaire final
Certificat de réalisation

CERTIFICATION ET PASSERELLE

Enregistrée le 13/12/2021 sous le numéro : RS5655 - Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques Catégorie "décideur" (organisme certificateur : MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE).

Cette catégorie de Certiphyto vous donne équivalence sur le Certiphyto Opérateur (RS5653) et Décideur en entreprise non soumise à agrément (RS5655)

ACCESSIBILITÉ ET ADAPTATIONS

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des adaptations de nos formations peuvent être mises en place sur demande. Contact du référent handicap : 07.84.74.45.87 ou par mail à : formation@fredonidf.com

TAUX DE SATISFACTION

100% en 2023

TAUX DE RÉUSSITE

100% en 2023 (formation et test seul).

TARIFS ET FINANCEMENT

215,00 € Net de Taxe par personne
100€HT par personne pour le test seul.
Formation en entreprise ou collectivité sur devis.
Eligible aux financements OPCO, France Travail, CPF et VIVEA.

CERTIPHYTO Décideur en entreprise soumise à agrément - Renouvellement

OBJECTIFS

Connaître la réglementation liée aux produits phytosanitaires
Comprendre l'impact de ces produits sur la santé et l'environnement
Identifier des leviers de réduction de l'usage des produits conventionnels

PROGRAMME

Réglementation et sécurité environnementale
Règlementation française et européenne encadrant les usages, le transport et le stockage des produits
Traçabilité des usages
Impacts sur l'environnement

Santé et sécurité
Identification des risques et des sources d'informations
Mesures de prévention et de protection

Réduction des usages et Techniques alternatives
Produits de biocontrôle
Lutte intégrée
Lutte physique

CONTACT INSCRIPTION

Charlène MOMMAERTS

formation@fredonidf.com - 07.84.74.45.87

MODALITÉS D'ACCES

Sessions disponibles sur notre calendrier.
Clôture des inscriptions 10 jours avant les sessions—16 jours en cas de dossier CPF.
Session dédiée à votre structure sur demande et en fonction des disponibilités. Possibilité de l'animer en présentiel ou en visio-conférence.



POUR QUI

Tout professionnel exerçant une activité de distribution auprès d'utilisateurs de produits phytopharmaceutiques

DURÉE

21 heures soit 3 jour(s).

PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé sur diaporama
 Echanges
 QCM informatiques
 Vidéos

EVALUATION ET SANCTION

Questionnaire final (QCM validé par le ministère en charge de l'agriculture), seuil de réussite : 20/30.
 En cas d'échec une formation complémentaire de 7h sera obligatoire pour la délivrance du certificat.
 Certificat de réalisation.

CERTIFICATION ET PASSERELLE

Enregistrée le 13/12/2021 sous le numéro : RS5654 - Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques Mise en vente, vente de produits phytopharmaceutiques (organisme certificateur : MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE). Cette catégorie de Certiphyto vous donne équivalence sur le Certiphyto Opérateur (RS5653).

ACCESSIBILITÉ ET ADAPTATIONS

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des adaptations de nos formations peuvent être mises en place sur demande. Contact du référent handicap : 07.84.74.45.87 ou par mail à : formation@fredonidf.com

TAUX DE SATISFACTION

Pas de session sur les 2 dernières années

TAUX DE RÉUSSITE

Pas de session sur les 2 dernières années

TARIFS ET FINANCEMENT

625,00 € Net de Taxe par personne
 100€HT par personne pour le test seul.
 Formation en entreprise ou collectivité sur devis.
 Eligible aux financements OPCO, France Travail et CPF

CERTIPHYTO Vente, Mise en Vente - Primo certificat

OBJECTIFS

Connaître la réglementation liée aux produits phytosanitaires
 Comprendre l'impact de ces produits sur la santé et l'environnement
 Accompagner les clients sur des solutions alternatives de gestion

PROGRAMME

Réglementation et sécurité environnementale
 Règlementation française et européenne encadrant les usages, le transport et le stockage des produits
 Traçabilité des usages
 Impacts sur l'environnement

Santé et sécurité
 Identification des risques et des sources d'informations
 Mesures de prévention et de protection

Reduction des usages et Techniques alternatives
 Produits de biocontrôle
 Lutte intégrée
 Lutte physique

CONTACT INSCRIPTION

Charlène MOMMAERTS

formation@fredonidf.com - 07.84.74.45.87

MODALITÉS D'ACCES

Session dédiée à votre structure sur demande et en fonction des disponibilités. Possibilité de l'animer en présentiel ou en visio-conférence.



POUR QUI

Tout professionnel exerçant une activité de distribution auprès d'utilisateurs de produits phytopharmaceutiques

DURÉE

7 heures soit 1 jour(s).

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un certiphyto, valide ou expiré depuis moins de 5 ans, sur la même catégorie

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé sur diaporama
Echanges
Vidéos

EVALUATION ET SANCTION

Questionnaire final
Certificat de réalisation

CERTIFICATION ET PASSERELLE

Enregistrée le 13/12/2021 sous le numéro : RS5654 - Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques Mise en vente, vente de produits phytopharmaceutiques (organisme certificateur : MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE). Cette catégorie de Certiphyto vous donne équivalence sur le Certiphyto Opérateur (RS5653)

ACCESSIBILITÉ ET ADAPTATIONS

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des adaptations de nos formations peuvent être mises en place sur demande. Contact du référent handicap : 07.84.74.45.87 ou par mail à : formation@fredonidf.com

TAUX DE SATISFACTION

100% en 2023

TAUX DE RÉUSSITE

100% en 2023 (formation et test seul)

TARIFS ET FINANCEMENT

215,00 € Net de Taxe par personne
100€HT par personne pour le test seul.
Formation en entreprise ou collectivité sur devis.
Eligible aux financements OPCO et CPF.

CERTIPHYTO Vente, Mise en Vente - Renouvellement

OBJECTIFS

Connaître la réglementation liée aux produits phytosanitaires
Comprendre l'impact de ces produits sur la santé et l'environnement
Accompagner les clients sur des solutions alternatives de gestion

PROGRAMME

Réglementation et sécurité environnementale
Réglementation française et européenne encadrant les usages, le transport et le stockage des produits
Traçabilité des usages
Impacts sur l'environnement

Santé et sécurité
Identification des risques et des sources d'informations
Mesures de prévention et de protection

Reduction des usages et Techniques alternatives
Produits de biocontrôle
Lutte intégrée
Lutte physique

CONTACT INSCRIPTION

Charlène MOMMAERTS

formation@fredonidf.com - 07.84.74.45.87

MODALITÉS D'ACCES

Sessions disponibles sur notre calendrier.
Clôture des inscriptions 10 jours avant les sessions—16 jours en cas de dossier CPF.
Session dédiée à votre structure sur demande et en fonction des disponibilités. Possibilité de l'animer en présentiel ou en visio-conférence.



POUR QUI

Tout professionnel exerçant une activité de conseil auprès d'utilisateurs professionnels de produits phytopharmaceutiques

DURÉE

28 heures soit 4 jour(s).

PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé sur diaporama
 Echanges
 QCM informatiques
 Vidéos

EVALUATION ET SANCTION

Questionnaire final (QCM validé par le ministère en charge de l'agriculture). Seuil de réussite : 25/30.

En cas d'échec une formation complémentaire de 7h sera obligatoire pour la délivrance du certificat.

Certificat de réalisation.

CERTIFICATION ET PASSERELLE

Enregistrée le 13/12/2021 sous le numéro : RS5656 -

Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques "conseil à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques"

(organisme certificateur : MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE).

Cette catégorie de Certiphyto vous donne équivalence sur tous les autres Certiphyto (RS5653, RS5654, RS5655).

ACCESSIBILITÉ ET ADAPTATIONS

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des adaptations de nos formations peuvent être mises en place sur demande. Contact du référent handicap : 07.84.74.45.87 ou par mail à : formation@fredonidf.com

TAUX DE SATISFACTION

NC (pas de session sur les 2 dernières années)

TAUX DE RÉUSSITE

NC (pas de session sur les 2 dernières années)

TARIFS ET FINANCEMENT

800,00 € Net de Taxe par personne
 100€HT par personne pour le test seul.
 Formation en entreprise ou collectivité sur devis.
 Eligible aux financements OPCO, France Travail et CPF.

CERTIPHYTO Conseil - Primo certificat

OBJECTIFS

Connaître la réglementation liée aux produits phytosanitaires
 Comprendre l'impact de ces produits sur la santé et l'environnement
 Identifier des leviers de réduction de l'usage des produits conventionnels
 Pouvoir délivrer des conseils spécifiques ou stratégiques

PROGRAMME

Réglementation et sécurité environnementale
 Réglementation française et européenne encadrant les usages, le transport et le stockage des produits
 Stockage des produits et responsabilité vis-à-vis des tiers
 Traçabilité et organisation du travail
 Impacts sur l'environnement

Santé et sécurité
 Identification des risques et des sources d'informations
 Mesures de prévention et de protection

Reduction des usages et Techniques alternatives
 Produits de biocontrôle
 Préparation bactériennes, fongiques et virales
 Techniques de lutte intégrée
 Association de végétaux et rotation des cultures
 Lutte physique

CONTACT INSCRIPTION

Charlène MOMMAERTS

formation@fredonidf.com - 07.84.74.45.87

MODALITÉS D'ACCES

Session dédiée à votre structure sur demande et en fonction des disponibilités. Possibilité de l'animer en présentiel ou en visio-conférence.



POUR QUI

Tout professionnel exerçant une activité de conseil auprès d'utilisateurs professionnels de produits pharmaceutiques

DURÉE

14 heures soit 2 jour(s).

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un certiphyto, valide ou expiré depuis moins de 5 ans, sur la même catégorie.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé sur diaporama
Echanges
Vidéos

EVALUATION ET SANCTION

Questionnaire final.
Certificat de réalisation.

CERTIFICATION ET PASSERELLE

Enregistrée le 13/12/2021 sous le numéro : RS5656 -
Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques
"conseil à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques"
(organisme certificateur : MINISTERE DE
L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE
ALIMENTAIRE).
Cette catégorie de Certiphyto vous donne équivalence sur
tous les autres Certiphyto (RS5653, RS5654, RS5655).

ACCESSIBILITÉ ET ADAPTATIONS

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des adaptations de nos formations peuvent être mises en place sur demande. Contact du référent handicap :
07.84.74.45.87 ou par mail à : formation@fredonidf.com

TAUX DE SATISFACTION

100% en 2023

TAUX DE RÉUSSITE

Via la formation 100% en 2023. Via le test seul : 66% en 2023

TARIFS ET FINANCEMENT

450,00 € Net de Taxe par personne
100€HT par personne pour le test seul.
Formation en entreprise ou collectivité sur devis.
Eligible aux financements OPCO, France Travail et CPF.

CERTIPHYTO Conseil - Renouvellement

OBJECTIFS

Connaître la réglementation liée aux produits phytosanitaires
Comprendre l'impact de ces produits sur la santé et l'environnement
Identifier des leviers de réduction de l'usage des produits conventionnels
Pouvoir délivrer des conseils spécifiques ou stratégiques

PROGRAMME

Réglementation et sécurité environnementale
Règlementation française et européenne encadrant les usages, le transport et le stockage des produits
Stockage des produits et responsabilité vis-à-vis des tiers
Traçabilité et organisation du travail
Impacts sur l'environnement

Santé et sécurité
Identification des risques et des sources d'informations
Mesures de prévention et de protection

Reduction des usages et Techniques alternatives
Produits de biocontrôle
Préparation bactériennes, fongiques et virales
Techniques de lutte intégrée
Association de végétaux et rotation des cultures
Lutte physique

CONTACT INSCRIPTION

Charlène MOMMAERTS

formation@fredonidf.com - 07.84.74.45.87

MODALITÉS D'ACCES

Sessions disponibles sur notre calendrier.
Clôture des inscriptions 10 jours avant les sessions—16 jours en cas de dossier CPF.
Session dédiée à votre structure sur demande et en fonction des disponibilités. Possibilité de l'animer en présentiel ou en visio-conférence.



POUR QUI

Applicateur de produits phytopharmaceutiques professionnels

DURÉE

7.5 heures soit 1 jour(s).

PRÉREQUIS

Pour les personnes passant sur la modalité primo certificat : aucun

Pour les personnes sur la modalité renouvellement : être titulaire d'un certiphyto, valide ou expiré depuis moins de 5 ans, sur la même catégorie.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé sur diaporama
Quizzs intermédiaires

EVALUATION ET SANCTION

Questionnaire final (QCM seul validé par le ministère en charge de l'agriculture), seuil de réussite : 12/20.

En cas d'échec la formation officielle, de 14h pour les primo certificats et de 7h pour les renouvellements, sera obligatoire pour la délivrance du certificat.

Bordereau de score et certificat de réalisation.

CERTIFICATION ET PASSERELLE

La réussite du test final permet d'obtenir la certification enregistrée le 13/12/2021 sous le numéro : RS5653 - Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques dans la catégorie "opérateur" (organisme certificateur : MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE)

ACCESSIBILITÉ ET ADAPTATIONS

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des adaptations de nos formations peuvent être mises en place sur demande. Contact du référent handicap : 07.84.74.45.87 ou par mail à : formation@fredonidf.com

TAUX DE SATISFACTION

100% en 2023

TAUX DE RÉUSSITE

100% en 2023

TARIFS ET FINANCEMENT

Formation en entreprise ou collectivité sur devis.
Eligible aux financements OPCO.

Préparation au CERTIPHYTO Opérateur

OBJECTIFS

Connaître la réglementation liée aux produits phytosanitaires
Comprendre l'impact de ces produits sur la santé et l'environnement
Identifier des leviers de réduction de l'usage des produits conventionnels

PROGRAMME

Réglementation et sécurité environnementale
Règlementation française et européenne encadrant les usages, le transport et le stockage des produits
Traçabilité des usages
Impacts sur l'environnement

Santé et sécurité
Identification des risques et des sources d'informations
Mesures de prévention et de protection

Reduction des usages et Techniques alternatives
Produits de biocontrôle
Lutte intégrée
Lutte physique

CONTACT INSCRIPTION

Charlène MOMMAERTS

formation@fredonidf.com - 07.84.74.45.87

MODALITÉS D'ACCES

Session dédiée à votre structure sur demande et en fonction des disponibilités.

POUR QUI

Tout professionnel exerçant une activité de distribution auprès d'utilisateurs de produits phytopharmaceutiques

DURÉE

8 heures soit 1 jour(s). 7h30 si l'accompagnement n'est pas réalisé.

PRÉREQUIS

Pour les personnes passant sur la modalité primo certificat : aucun

Pour les personnes sur la modalité renouvellement : être titulaire d'un certiphyto, valide ou expiré depuis moins de 5 ans, sur la même catégorie.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé sur diaporama
 Quizs intermédiaires

EVALUATION ET SANCTION

Questionnaire final (QCM seul validé par le ministère en charge de l'agriculture), seuil de réussite : 20/30.

En cas d'échec la formation officielle, de 21h pour les primo certificats et de 7h pour les renouvellements, sera obligatoire pour la délivrance du certificat.

Bordereau de score et certificat de réalisation.

CERTIFICATION ET PASSERELLE

La réussite du test final permet d'obtenir la certification enregistrée le 13/12/2021 sous le numéro : RS5654 - Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques Mise en vente, vente de produits phytopharmaceutiques (organisme certificateur : MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE).

Cette catégorie de Certiphyto vous donne équivalence sur le Certiphyto Opérateur (RS5653).

ACCESSIBILITÉ ET ADAPTATIONS

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des adaptations de nos formations peuvent être mises en place sur demande. Contact du référent handicap : 07.84.74.45.87 ou par mail à : formation@fredonidf.com

TAUX DE SATISFACTION

97% en 2023.

TAUX DE RÉUSSITE

93% en 2023.

TARIFS ET FINANCEMENT

Formation en entreprise ou collectivité sur devis.
 Éligible aux financements OPCO

Préparation au CERTIPHYTO Vente, Mise en Vente

OBJECTIFS

Connaître la réglementation liée aux produits phytosanitaires
 Connaître l'impact de ces produits sur la santé et l'environnement
 Identifier des leviers de réduction de l'usage des produits conventionnels

PROGRAMME

Réglementation et sécurité environnementale
 Règlementation française et européenne encadrant les usages, le transport et le stockage des produits
 Traçabilité des usages
 Impacts sur l'environnement

Santé et sécurité
 Identification des risques et des sources d'informations
 Mesures de prévention et de protection

Reduction des usages et Techniques alternatives
 Produits de biocontrôle
 Lutte intégrée
 Lutte physique

Accompagnement à la demande du certificat

CONTACT INSCRIPTION

Charlène MOMMAERTS

formation@fredonidf.com - 07.84.74.45.87

MODALITÉS D'ACCES

Session dédiée à votre structure sur demande et en fonction des disponibilités.

POUR QUI

Tout professionnel intervenant sur des nids de frelons asiatiques et souhaitant être référencé sur la liste régionale des entreprises respectant les bonnes pratiques.

DURÉE

7 heures soit 1 jour(s).

PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation Certibiocide Nuisibles

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé sur diaporama
Echanges
Vidéos
Démonstration de matériel

EVALUATION ET SANCTION

Test de fin formation
Certificat de réalisation

CERTIFICATION ET PASSERELLE

Non concerné

ACCESSIBILITÉ ET ADAPATIONS

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des adaptations de nos formations peuvent être mises en place sur demande. Contact du référent handicap : 07.84.74.45.87 ou par mail à : formation@fredonidf.com

TAUX DE SATISFACTION

100% en 2022 (pas de session en 2023)

TAUX DE RÉUSSITE

Non concerné

TARIFS ET FINANCEMENT

165,00 € par stagiaire.
Eligible aux financements OPCO.

Bonnes pratiques de gestion de nids de Frelons Asiatiques

OBJECTIFS

Connaître la réglementation qui encadre la gestion du frelon et les acteurs mobilisés
Savoir reconnaître le frelon et ses nids
Connaître les impacts du frelon
Connaître les différentes techniques de gestion et savoir adopter un regard critique sur ses pratiques actuelles

PROGRAMME

Présentation de la réglementation liée au frelon asiatique
Reconnaissance des frelons et autres hyménoptères communs
Biologie et cycle de vie du frelon
Les impacts du frelon asiatique
Techniques de gestion et EPI

CONTACT INSCRIPTION

Charlène MOMMAERTS

formation@fredonidf.com - 07.84.74.45.87

MODALITÉS D'ACCES

Une seule session est prévue par an. La date est disponible sur notre calendrier.
Clôture des inscriptions 10 jours avant les sessions.

POUR QUI

Tout salarié ou agent intervenant sur des espaces ou infrastructures en extérieur.

DURÉE

7 heures soit 1 jour(s).

PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé sur diaporama
Vidéos et échantillons
Echanges

EVALUATION ET SANCTION

Test de fin de formation
Certificat de réalisation

CERTIFICATION ET PASSERELLE

Non concerné

ACCESSIBILITÉ ET ADAPATIONS

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des adaptations de nos formations peuvent être mises en place sur demande. Contact du référent handicap :
07.84.74.45.87 ou par mail à : formation@fredonidf.com

TAUX DE SATISFACTION

100% en 2023

TAUX DE RÉUSSITE

Non concerné

TARIFS ET FINANCEMENT

Formation en entreprise ou collectivité sur devis.
Eligible aux financements OPCO.

Reconnaissance et gestion du Frelon Asiatique

OBJECTIFS

Connaître la réglementation en vigueur et les acteurs impliqués
Savoir reconnaître le frelon asiatique et ses nids
Connaître les risques associés aux frelons asiatiques
Savoir quelles sont les bonnes pratiques que doivent respecter les entreprises qui interviennent pour retirer les nids

PROGRAMME

Explication de la réglementation en vigueur et des acteurs impliqués
Éléments de reconnaissances du frelon asiatique
Cycle de développement et période à risque
Les impacts du frelon asiatique
Revue des avantages et inconvénients des différentes techniques de gestion

CONTACT INSCRIPTION

Charlène MOMMAERTS

formation@fredonidf.com - 07.84.74.45.87

MODALITÉS D'ACCES

Session dédiée à votre structure sur demande et en fonction des disponibilités.

POUR QUI

Les référents des entreprises engagées dans ProtectPlantane©

DURÉE

7 heures soit 1 jour(s).

PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé sur diaporama
Animation de groupe
Exercice pratique

EVALUATION ET SANCTION

Exercice pratique
Certificat de réalisation

CERTIFICATION ET PASSERELLE

Non concerné

ACCESSIBILITÉ ET ADAPTATIONS

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des adaptations de nos formations peuvent être mises en place sur demande. Contact du référent handicap : 07.84.74.45.87 ou par mail à : formation@fredonidf.com

TAUX DE SATISFACTION

100% en 2023

TAUX DE RÉUSSITE

Non concerné

TARIFS ET FINANCEMENT

450,00 € par stagiaire.
Eligible aux financements OPCO.

ProtectPlatane© : Formation des référents

OBJECTIFS

Savoir reconnaître un platane et les premiers signes de contamination par le Chancre Coloré
Identifier les différents acteurs impliqués dans la surveillance de champignon
Connaître et appliquer la réglementation
S'approprier le référentiel ProtectPlatane©, qui vise à protéger et surveiller la santé des platanes franciliens, pour le déployer efficacement dans son entreprise

PROGRAMME

Reconnaître un platane et les premiers signes d'infestation

Présentation du chancre coloré du platane

Cadre réglementaire

Présentation de ProtectPlatane© :
Protocoles de désinfection
Sensibiliser à l'échelle de votre agence
Initier un plan d'action

CONTACT INSCRIPTION

Charlène MOMMAERTS

formation@fredonidf.com - 07.84.74.45.87

MODALITÉS D'ACCES

Dates disponibles sur notre calendrier.

POUR QUI

Toute structure intervenant sur des espaces publics ou privés présentant des platanes

DURÉE

6 heures soit 1 jour(s).

PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé sur diaporama

Echanges

Sortie terrain si un foyer est présent sur la région

EVALUATION ET SANCTION

Test de fin de formation

Certificat de réalisation.

CERTIFICATION ET PASSERELLE

Non concerné

ACCESSIBILITÉ ET ADAPTATIONS

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des adaptations de nos formations peuvent être mises en place sur demande. Contact du référent handicap :

07.84.74.45.87 ou par mail à : formation@fredonidf.com

TAUX DE SATISFACTION

100% en 2023

TAUX DE RÉUSSITE

Non concerné

TARIFS ET FINANCEMENT

Formation en entreprise ou collectivité sur devis.

Eligible aux financements OPCO.

Reconnaissance et gestion du Chancre Coloré Du Platane

OBJECTIFS

Comprendre la biologie du champignon et ses méthodes de propagation

Savoir reconnaître et identifier les symptômes du chancre coloré

Connaître la réglementation et les méthodes de gestion et de prophylaxie pour éviter la dissémination

PROGRAMME

Présentation du pathogène et de l'hôte

Origine et développement de la maladie

Les symptômes et leviers de transmission

Méthodes de gestion et de prophylaxie

La gestion après foyer

CONTACT INSCRIPTION

Charlène MOMMAERTS

formation@fredonidf.com - 07.84.74.45.87

MODALITÉS D'ACCES

Session dédiée à votre structure sur demande et en fonction des disponibilités.

POUR QUI

Tout salarié ou agent intervenant sur des espaces ou infrastructures en extérieurs

DURÉE

7 heures soit 1 jour(s).

PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé sur diaporama
Echanges

EVALUATION ET SANCTION

Test de fin de formation
Certificat de réalisation

CERTIFICATION ET PASSERELLE

Non concerné

ACCESSIBILITÉ ET ADAPTATIONS

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des adaptations de nos formations peuvent être mises en place sur demande. Contact du référent handicap : 07.84.74.45.87 ou par mail à : formation@fredonidf.com

TAUX DE SATISFACTION

100% de satisfaction en 2022 (pas de session en 2023)

TAUX DE RÉUSSITE

Non concerné

TARIFS ET FINANCEMENT

Formation en entreprise ou collectivité sur devis.
Eligible aux financements OPCO.

Reconnaissance et gestion des Chenilles Processionnaires

OBJECTIFS

Savoir reconnaître les différentes espèces de chenilles urticantes
Savoir identifier les dégâts en lien avec ces espèces
Connaître des différentes méthodes de gestion
Connaître la réglementation en vigueur pour communiquer auprès des entreprises de gestion et du grand public

PROGRAMME

Eléments de reconnaissance des différentes chenilles urticantes
Impact des chenilles en ville
Cycle de développement
Méthodes de gestion
Réglementation, actions et communication

CONTACT INSCRIPTION

Charlène MOMMAERTS

formation@fredonidf.com - 07.84.74.45.87

MODALITÉS D'ACCES

Session dédiée à votre structure sur demande et en fonction des disponibilités.

POUR QUI

Tout public

DURÉE

7 heures soit 1 jour(s).

PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé sur diaporama

Echanges

Présentation d'échantillons

EVALUATION ET SANCTION

Test de fin de formation

Certificat de réalisation

CERTIFICATION ET PASSERELLE

Non concerné

ACCESSIBILITÉ ET ADAPTATIONS

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des adaptations de nos formations peuvent être mises en place sur demande. Contact du référent handicap :

07.84.74.45.87 ou par mail à : formation@fredonidf.com

TAUX DE SATISFACTION

100 % en 2023

TAUX DE RÉUSSITE

Non concerné

TARIFS ET FINANCEMENT

Formation en entreprise ou collectivité sur devis.

Eligible aux financements OPCO.

PREVA - Préventions des Risques liés aux Animaux et Végétaux dangereux

OBJECTIFS

Être capable d'identifier les différentes espèces présentées

Connaitre les bonnes pratiques pour se protéger face à ces espèces

PROGRAMME

Les espèces au programme sont :

Les hyménoptères avec un focus sur le frelon asiatique

Les chenilles urticantes

Les tiques et la maladie de Lyme

Les rongeurs vecteurs de la leptospirose

Le moustique tigre

La berce du Caucase

L'ambrosie

Les points suivants sont abordés pour chacune des espèces présentées :

Les éléments de reconnaissance

Les risques qu'elles représentent

Les méthodes de prévention et les EPI associés

CONTACT INSCRIPTION

Charlène MOMMAERTS

formation@fredonidf.com - 07.84.74.45.87

MODALITÉS D'ACCES

Session dédiée à votre structure sur demande et en fonction des disponibilités.

POUR QUI

Toute personne souhaitant suivre, valoriser ou favoriser la biodiversité sur ses espaces de nature en ville

DURÉE

12 heures soit 2 jour(s).

PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé sur diaporama
Echanges
Sortie terrain

EVALUATION ET SANCTION

Test de fin de formation
Certificat de réalisation

CERTIFICATION ET PASSERELLE

Non concerné

ACCESSIBILITÉ ET ADAPTATIONS

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des adaptations de nos formations peuvent être mises en place sur demande. Contact du référent handicap : 01.85.37.10.36 ou par mail à : sj.nombo@fredonidf.com

TAUX DE SATISFACTION

Pas de session sur les 2 deux dernières années

TAUX DE RÉUSSITE

Non concerné

TARIFS ET FINANCEMENT

Formation en entreprise ou collectivité sur devis.
Eligible aux financements OPCO.

Préserver la biodiversité : Reconnaissance et suivi de la Faune et de la Flore

OBJECTIFS

Comprendre les enjeux en lien avec la biodiversité
Connaître les programmes nationaux d'inventaires et comment ils permettent mesurer la biodiversité et assurer son suivi
Savoir appliquer les protocoles présentés
Connaître les leviers d'évolution de la gestion de l'espace public en faveur de la biodiversité

PROGRAMME

Rappel et définition de la notion de biodiversité
les enjeux
les acteurs concernés
les outils de protection de la nature : réglementation et financement

Inventaires de biodiversité :
Principes et objectifs
Présentation et mise en pratique de 2 protocoles de sciences participatives

Gestion écologique de la flore : quelles pratiques à mettre en place pour favoriser la biodiversité
Gérer un site d'espace vert et réaliser un diagnostic
Qu'est-ce qu'un plan de gestion écologique
Labélisation

CONTACT INSCRIPTION

Charlène MOMMAERTS

formation@fredonidf.com - 07.84.74.45.87

MODALITÉS D'ACCES

Session dédiée à votre structure sur demande et en fonction des disponibilités.

POUR QUI

Tout salarié ou agent souhaitant mettre un place un suivi de biodiversité pour sa structure

DURÉE

7 heures soit 1 jour(s).

PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé sur diaporama
Echanges
Sortie terrain

EVALUATION ET SANCTION

Mise en pratique
Test final
Certificat de réalisation

CERTIFICATION ET PASSERELLE

Non concerné

ACCESSIBILITÉ ET ADAPATIONS

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des adaptations de nos formations peuvent être mises en place sur demande. Contact du référent handicap : 07.84.74.45.87 ou par mail à : formation@fredonidf.com

TAUX DE SATISFACTION

81% de satisfaction en 2023

TAUX DE RÉUSSITE

Non concerné

TARIFS ET FINANCEMENT

Formation en entreprise ou collectivité sur devis.
Eligible aux financements OPCO.

Inventaires de Biodiversité

OBJECTIFS

Savoir ce qu'est un inventaire de biodiversité et à quoi il sert
Etre capable de mettre en œuvre les protocoles d'inventaire présentés et les outils annexes

PROGRAMME

Retour sur la notion d'inventaire de biodiversité
Définition
Origine
Intérêt et principe
Panel existant

Focus sur le programme Vigie Nature
Sciences Participatives et Programme de suivi
Présentation des protocoles PROPAGE et FLORILEGES
Mise en pratique

L'application PlantNet
Utilisation
Intérêts et limites

CONTACT INSCRIPTION

Charlène MOMMAERTS

formation@fredonidf.com - 07.84.74.45.87

MODALITÉS D'ACCES

Session dédiée à votre structure sur demande et en fonction des disponibilités.

POUR QUI

Responsable de services, agent, chargé de mission devant mettre en place ou construire un plan de gestion différenciée

DURÉE

12 heures soit 2 jour(s).

PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé sur diaporama
Echanges et retour d'expérience
Exercice pratique
Retour d'expérience

EVALUATION ET SANCTION

Exercice pratique
Certificat de réalisation

CERTIFICATION ET PASSERELLE

Non concerné

ACCESSIBILITÉ ET ADAPATIONS

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des adaptations de nos formations peuvent être mises en place sur demande. Contact du référent handicap : 07.84.74.45.87 ou par mail à : formation@fredonidf.com

TAUX DE SATISFACTION

100% en 2022 (pas de session en 2023)

TAUX DE RÉUSSITE

Non concerné

TARIFS ET FINANCEMENT

Formation en entreprise ou collectivité sur devis.
Eligible aux financements OPCO.

Mise en place d'un plan de Gestion Différenciée

OBJECTIFS

Comprendre l'intérêt de la gestion différenciée
Connaître les principales étapes de sa mise en place et les solutions existantes
Savoir communiquer sur les actions mises en place

PROGRAMME

Présentation du concept de gestion différenciée
Étapes de mise en place d'un plan de GD et méthodologie pour les mener à bien
Les solutions techniques pouvant être mises en place dans le cadre d'une gestion différenciée
Comment communiquer auprès des équipes et des usagers
Retour d'expérience
Initiation de votre plan de gestion différenciée

CONTACT INSCRIPTION

Charlène MOMMAERTS

formation@fredonidf.com - 07.84.74.45.87

MODALITÉS D'ACCES

Session dédiée à votre structure sur demande et en fonction des disponibilités.

POUR QUI

Agent ou employé espaces verts intervenant sur l'entretien d'espaces en gestion différenciée.

DURÉE

6 heures soit 1 jour(s).

PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé sur diaporama
Echanges et retour d'expérience
Visite de site si la session le permet.

EVALUATION ET SANCTION

Méthode KISS pour s'autoévaluer
Certificat de réalisation

CERTIFICATION ET PASSERELLE

Non concerné

ACCESSIBILITÉ ET ADAPATIONS

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des adaptations de nos formations peuvent être mises en place sur demande. Contact du référent handicap : 07.84.74.45.87 ou par mail à : formation@fredonidf.com.

TAUX DE SATISFACTION

A venir (nouvelle formation 2024)

TAUX DE RÉUSSITE

Non concerné

TARIFS ET FINANCEMENT

Formation en entreprise ou collectivité sur devis.
Eligible aux financements OPCO.

Qu'est-ce que la gestion différenciée ?

OBJECTIFS

Comprendre l'intérêt de la gestion différenciée
Connaître les principales étapes de sa mise en place et les solutions existantes

PROGRAMME

Présentation du concept de gestion différenciée
Pourquoi la pratiquer et quelles sont les évolutions qu'elle entraîne sur les missions
Les étapes de mise en place et les solutions possibles sur la commune.

Si nous avons réalisé votre accompagnement pour la mise en place de ce plan, la présentation se basera sur les préconisations qui vous ont été faites.

CONTACT INSCRIPTION

Charlène MOMMAERTS

formation@fredonidf.com - 07.84.74.45.87

MODALITÉS D'ACCES

Session dédiée à votre structure sur demande et en fonction des disponibilités.

POUR QUI

Tout agent des services techniques devant manipuler Qgis.

DURÉE

7.5 heures soit 1 jour(s).
Dont 3.5 heures en présentiel
2h de travail en autonomie
2h de visio de suivi.

PRÉREQUIS

Avoir sur la commune une BDD Qgis exploitable des espaces verts de la commune.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé sur diaporama
Manipulation de l'outil

EVALUATION ET SANCTION

Exercice de mise en pratique
Certificat de réalisation

CERTIFICATION ET PASSERELLE

Non concerné

ACCESSIBILITÉ ET ADAPATIONS

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des adaptations de nos formations peuvent être mises en place sur demande. Contact du référent handicap : 07.84.74.45.87 ou par mail à : formation@fredonidf.com

TAUX DE SATISFACTION

Pas de retour sur les 2 dernières années.

TAUX DE RÉUSSITE

Non concerné

TARIFS ET FINANCEMENT

Formation en entreprise ou collectivité sur devis.
Eligible aux financements OPCO.

Initiation aux SIG - Focus QGIS

OBJECTIFS

Comprendre à quoi sert un SIG et comment il est utile sur la gestion des services techniques
Savoir créer, consulter et modifier une base de données sur QGIS

PROGRAMME

Présentation des SIG à travers l'outils QGIS : base de données, de système de projection...
Manipulation de l'outil : Traitements et extractions possibles sur la base de données existante sur la commune

CONTACT INSCRIPTION

Charlène MOMMAERTS

formation@fredonidf.com - 07.84.74.45.87

MODALITÉS D'ACCES

Session dédiée à votre structure sur demande et en fonction des disponibilités.

POUR QUI

Tout public, idéalement personne étant souvent en extérieur et pouvant s'impliquer sur la surveillance du territoire

DURÉE

3 heures soit 0.5 jour(s).

PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé sur diaporama
Echanges
Présentation d'échantillon si la saison le permet

EVALUATION ET SANCTION

Test de fin de formation
Certificat de réalisation

CERTIFICATION ET PASSERELLE

Non concerné

ACCESSIBILITÉ ET ADAPATIONS

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des adaptations de nos formations peuvent être mises en place sur demande. Contact du référent handicap : 07.84.74.45.87 ou par mail à : formation@fredonidf.com

TAUX DE SATISFACTION

100% en 2023

TAUX DE RÉUSSITE

Non concerné

TARIFS ET FINANCEMENT

Avec le soutien du Conseil Départemental de l'Essonne des sessions sont proposées gracieusement aux agents des différentes collectivités du département.

Devenir référent Sentinelle 91 : Ambroisie

OBJECTIFS

Comprendre pourquoi l'ambroisie est une espèce à impact
Savoir reconnaître l'ambroisie
Connaître la réglementation qui l'encadre
Connaître les techniques de gestion et de surveillance pour réguler sa présence

PROGRAMME

Présentation du Réseau Sentinelle 91
Impacts et enjeux liés aux ambrosies
Eléments de reconnaissance
Réglementation et situation en Ile-de-France
Techniques de gestion
Surveillance et signalement

CONTACT INSCRIPTION

Charlène MOMMAERTS

formation@fredonidf.com - 07.84.74.45.87

MODALITÉS D'ACCES

Session disponibles sur notre calendrier. Clôture des inscriptions 10 jours avant les sessions.

Session dédiée à votre structure sur demande et en fonction des disponibilités.

POUR QUI

Tout public, idéalement personne étant souvent en extérieur et pouvant s'impliquer sur la surveillance du territoire.

DURÉE

3 heures soit 0.5 jour(s).

PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé sur diaporama
Echanges
Exercice de réflexion
Visite terrain si un foyer est à proximité du lieu de session

EVALUATION ET SANCTION

Test de fin de formation
Certificat de réalisation

CERTIFICATION ET PASSERELLE

Non concerné

ACCESSIBILITÉ ET ADAPTATIONS

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des adaptations de nos formations peuvent être mises en place sur demande. Contact du référent handicap : 07.84.74.45.87 ou par mail à : formation@fredonidf.com

TAUX DE SATISFACTION

100% en 2023

TAUX DE RÉUSSITE

Non concerné

TARIFS ET FINANCEMENT

Avec le soutien du Conseil Départemental de l'Essonne des sessions sont proposées gracieusement aux agents des différentes collectivités du département.

Devenir référent sentinelle 91 : Berce du Caucase

OBJECTIFS

Savoir reconnaître la Berce du Caucase
Connaître les impacts de cette plante
Connaître les méthodes de prévention et de gestion
Connaître la réglementation en vigueur la concernant

PROGRAMME

Présentation du Réseau Sentinelle 91
Présentation de l'espèce
Identification des impacts environnementaux et sanitaires
Bons gestes et EPI à adopter
Les différentes méthodes de prévention voire de gestion
Rédaction d'un plan d'action
Réglementation en lien avec l'espèce

CONTACT INSCRIPTION

Charlène MOMMAERTS

formation@fredonidf.com - 07.84.74.45.87

MODALITÉS D'ACCES

Sessions disponibles sur notre calendrier. Clôture des inscriptions 10 jours avant les sessions.

Session dédiée à votre structure sur demande et en fonction des disponibilités.

POUR QUI

Tout public, idéalement personne étant souvent en extérieur et pouvant s'impliquer sur la surveillance du territoire.

DURÉE

3 heures soit 0.5 jour(s).

PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé sur diaporama

Echanges

Exercices

EVALUATION ET SANCTION

Test de fin de formation

Certificat de réalisation

CERTIFICATION ET PASSERELLE

Non concerné

ACCESSIBILITÉ ET ADAPTATIONS

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des adaptations de nos formations peuvent être mises en place sur demande. Contact du référent handicap :

07.84.74.45.87 ou par mail à : formation@fredonidf.com

TAUX DE SATISFACTION

100% en 2023

TAUX DE RÉUSSITE

Non concerné

TARIFS ET FINANCEMENT

Avec le soutien du Conseil Départemental de l'Essonne des sessions sont proposées gratuitement aux agents des différentes collectivités du département.

Devenir référent sentinelle 91 : Favoriser la biodiversité dans les espaces pour diminuer le risque d'implantation et de propagation des EEE ?

OBJECTIFS

Connaitre les notions socles de biodiversité

Comprendre l'importance de la diversification comme moyen de gestion face à l'implantation et la propagation rapide des maladies et ravageurs

PROGRAMME

Présentation du Réseau Sentinelle 91

Définition de la notion de biodiversité

Impact des pratiques de gestion sur les cycles de vie des espèces.

Etude de cas sur le cycle du papillon.

Importance de la diversité dans les espaces et risque face à la propagation de maladies et/ou des ravageurs.

Rôles des continuités écologiques

Ouverture sur les différents leviers d'actions à l'échelle des communes

CONTACT INSCRIPTION

Charlène MOMMAERTS

formation@fredonidf.com - 07.84.74.45.87

MODALITÉS D'ACCES

Sessions disponibles sur notre calendrier. Clôture des inscriptions 10 jours avant les sessions.

Session dédiée à votre structure sur demande et en fonction des disponibilités.

POUR QUI

Tout public, idéalement personne étant souvent en extérieur et pouvant s'impliquer sur la surveillance du territoire.

DURÉE

3 heures soit 0.5 jour(s).

PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé sur diaporama
Echanges

EVALUATION ET SANCTION

Test de fin de formation
Certificat de réalisation

CERTIFICATION ET PASSERELLE

Non concerné

ACCESSIBILITÉ ET ADAPTATIONS

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des adaptations de nos formations peuvent être mises en place sur demande. Contact du référent handicap : 07.84.74.45.87 ou par mail à : formation@fredonidf.com

TAUX DE SATISFACTION

100% en 2022

TAUX DE RÉUSSITE

Non concerné

TARIFS ET FINANCEMENT

Avec le soutien du Conseil Départemental de l'Essonne des sessions sont proposées gratuitement aux agents des différentes collectivités du département.

Devenir référent sentinelle 91 : Chancre Coloré du Platane

OBJECTIFS

Savoir reconnaître et identifier le chancre coloré
Connaître les différentes méthodes de propagation
Connaître la réglementation et les acteurs impliqués dans la gestion du pathogène

PROGRAMME

Présentation du Réseau Sentinelle 91
Présentation du pathogène et de l'hôte
Situation en France
Éléments de biologie
Les symptômes et leviers de transmission
Réglementation et mesures de prophylaxie

CONTACT INSCRIPTION

Charlène MOMMAERTS

formation@fredonidf.com - 07.84.74.45.87

MODALITÉS D'ACCES

Sessions disponibles sur notre calendrier. Clôture des inscriptions 10 jours avant les sessions.
Session dédiée à votre structure sur demande et en fonction des disponibilités.

POUR QUI

Tout public, idéalement personne étant souvent en extérieur et pouvant s'impliquer sur la surveillance du territoire.

DURÉE

3 heures soit 0.5 jour(s).

PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé sur diaporama

Echanges

Exercice

EVALUATION ET SANCTION

Test de fin de formation

Certificat de réalisation

CERTIFICATION ET PASSERELLE

Non concerné

ACCESSIBILITÉ ET ADAPATIONS

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des adaptations de nos formations peuvent être mises en place sur demande. Contact du référent handicap :

07.84.74.45.87 ou par mail à : formation@fredonidf.com

TAUX DE SATISFACTION

100% en 2023

TAUX DE RÉUSSITE

Non concerné

TARIFS ET FINANCEMENT

Avec le soutien du Conseil Départemental de l'Essonne des sessions sont proposées gratuitement aux agents des différentes collectivités du département.

Devenir référent sentinelle 91 : Chenilles Processionnaires

OBJECTIFS

Savoir reconnaître les chenilles et leur mode de propagation

Connaître les impacts des chenilles

Connaître les méthodes de gestion et de prévention

PROGRAMME

Présentation du Réseau Sentinelle 91

Présentation des 2 espèces et de leurs nids

Identification des impacts sanitaires et des périodes d'impacts

Les différentes méthodes de gestion et de prévention

CONTACT INSCRIPTION

Charlène MOMMAERTS

formation@fredonidf.com - 07.84.74.45.87

MODALITÉS D'ACCES

Sessions disponibles sur notre calendrier. Clôture des inscriptions 10 jours avant les sessions.

Session dédiée à votre structure sur demande et en fonction des disponibilités.

POUR QUI

Tout public, idéalement personne étant souvent en extérieur et pouvant s'impliquer sur la surveillance du territoire

DURÉE

3 heures soit 0.5 jour(s).

PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé sur diaporama
Echanges
Vidéos
Exercice de synthèse
Présentation d'échantillon si la saison le permet

EVALUATION ET SANCTION

Exercice de synthèse
Certificat de réalisation

CERTIFICATION ET PASSERELLE

Non concerné

ACCESSIBILITÉ ET ADAPTATIONS

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des adaptations de nos formations peuvent être mises en place sur demande. Contact du référent handicap : 07.84.74.45.87 ou par mail à : formation@fredonidf.com

TAUX DE SATISFACTION

A venir (nouvelle formation 2024)

TAUX DE RÉUSSITE

Non concerné

TARIFS ET FINANCEMENT

Avec le soutien du Conseil Départemental de l'Essonne des sessions sont proposées gracieusement aux agents des différentes collectivités du département.

Devenir référent Sentinelle 91 : Datura et Ergot de seigle

OBJECTIFS

Comprendre les impacts
Savoir reconnaître les espèces
Connaître la réglementation qui les encadre
Connaître les techniques de gestion et de surveillance pour réguler leur présence

PROGRAMME

Présentation du Réseau Sentinelle 91
Impacts et enjeux sur les productions de denrées alimentaires saines
Eléments de reconnaissance des deux espèces
Réglementation en vigueur
Techniques de gestion en bordure de champs : méthodes et limites
Surveillance et signalement

CONTACT INSCRIPTION

Charlène MOMMAERTS

formation@fredonidf.com - 07.84.74.45.87

MODALITÉS D'ACCES

Session disponibles sur notre calendrier. Clôture des inscriptions 10 jours avant les sessions.
Session dédiée à votre structure sur demande et en fonction des disponibilités.

POUR QUI

Tout public, idéalement personne étant souvent en extérieur et pouvant s'impliquer sur la surveillance du territoire

DURÉE

3 heures soit 0.5 jour(s).

PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé sur diaporama
Echanges
Présentation d'échantillons

EVALUATION ET SANCTION

Test de fin de formation
Certificat de réalisation

CERTIFICATION ET PASSERELLE

Non concerné

ACCESSIBILITÉ ET ADAPATIONS

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des adaptations de nos formations peuvent être mises en place sur demande. Contact du référent handicap : 07.84.74.45.87 ou par mail à : formation@fredonidf.com

TAUX DE SATISFACTION

100% en 2023

TAUX DE RÉUSSITE

Non concerné

TARIFS ET FINANCEMENT

Avec le soutien du Conseil Départemental de l'Essonne des sessions sont proposées gracieusement aux agents des différentes collectivités du département.

Devenir référent Sentinelle 91 : Frelon Asiatique

OBJECTIFS

Connaître la réglementation qui encadre la gestion du frelon et les différents acteurs impliqués
Savoir reconnaître les frelons asiatiques et leurs nids
Connaître les impacts du frelon
Connaître les points de vigilance en cas d'intervention sur un nid

PROGRAMME

Présentation du Réseau Sentinelle 91
Réglementation
Présentation de l'espèce
Impacts environnementaux et sanitaires du frelon asiatique
Les principales méthodes de gestion et les acteurs à mobiliser

CONTACT INSCRIPTION

Charlène MOMMAERTS

formation@fredonidf.com - 07.84.74.45.87

MODALITÉS D'ACCES

Sessions disponibles sur notre calendrier. Clôture des inscriptions 10 jours avant les sessions.

Session dédiée à votre structure sur demande et en fonction des disponibilités.

POUR QUI

Tout public, idéalement personne étant souvent en extérieur et pouvant s'impliquer sur la surveillance du territoire

DURÉE

3 heures soit 0.5 jour(s).

PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé sur diaporama
Echanges
Sortie sur le terrain pour observer des sujets si la saison le permet

EVALUATION ET SANCTION

Test de fin de formation
Certificat de réalisation

CERTIFICATION ET PASSERELLE

Non concerné

ACCESSIBILITÉ ET ADAPTATIONS

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des adaptations de nos formations peuvent être mises en place sur demande. Contact du référent handicap : 07.84.74.45.87 ou par mail à : formation@fredonidf.com

TAUX DE SATISFACTION

100% en 2023

TAUX DE RÉUSSITE

Non concerné

TARIFS ET FINANCEMENT

Avec le soutien du Conseil Départemental de l'Essonne des sessions sont proposées gratuitement aux agents des différentes collectivités du département.

Devenir référent sentinelle 91 : Hydrocotyle et Jussie

OBJECTIFS

Connaître la réglementation qui encadre ces espèces
Savoir reconnaître ces espèces
Connaître leurs impacts
Connaître les bonnes pratiques de gestion

PROGRAMME

Présentation du Réseau Sentinelle 91
Retour sur la notion d'espèce exotique envahissante
Installation des espèces et implantation en Ile de France
Réglementation en vigueur
Éléments de reconnaissance et habitats
Impacts environnementaux, sanitaires sécuritaires et économiques de ces espèces
Bonnes pratiques de gestion et les leviers de prévention pouvant être mis en place pour limiter ou éviter l'introduction

CONTACT INSCRIPTION

Charlène MOMMAERTS

formation@fredonidf.com - 07.84.74.45.87

MODALITÉS D'ACCES

Sessions disponibles sur notre calendrier. Clôture des inscriptions 10 jours avant les sessions.
Session dédiée à votre structure sur demande et en fonction des disponibilités.

POUR QUI

Tout public, idéalement personne étant souvent en extérieur et pouvant s'impliquer sur la surveillance du territoire.

DURÉE

3 heures soit 0.5 jour(s).

PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé sur diaporama
Echanges
Exercice

EVALUATION ET SANCTION

Test de fin de formation
Certificat de réalisation

CERTIFICATION ET PASSERELLE

Non concerné

ACCESSIBILITÉ ET ADAPATIONS

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des adaptations de nos formations peuvent être mises en place sur demande. Contact du référent handicap : 07.84.74.45.87 ou par mail à : formation@fredonidf.com

TAUX DE SATISFACTION

100% en 2023

TAUX DE RÉUSSITE

Non concerné

TARIFS ET FINANCEMENT

Avec le soutien du Conseil Départemental de l'Essonne des sessions sont proposées gracieusement aux agents des différentes collectivités du département.

Devenir référent sentinelle 91 : Raisin d'Amérique et Solidages

OBJECTIFS

Savoir reconnaître ces espèces
Connaître les impacts qu'ont ces espèces.
Connaître les différentes méthodes de prévention

PROGRAMME

Présentation du Réseau Sentinelle 91
Identification des impacts de ces espèces
Présentation des espèces : cycles de vie, présence et habitats
Les bonnes pratiques de gestion

CONTACT INSCRIPTION

Charlène MOMMAERTS

formation@fredonidf.com - 07.84.74.45.87

MODALITÉS D'ACCES

Sessions disponibles sur notre calendrier. Clôture des inscriptions 10 jours avant les sessions.
Session dédiée à votre structure sur demande et en fonction des disponibilités.

POUR QUI

Tout public, idéalement personne étant souvent en extérieur et pouvant s'impliquer sur la surveillance du territoire.

DURÉE

3 heures soit 0.5 jour(s).

PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé sur diaporama
Echanges
Sortie sur le terrain si la saison le permet

EVALUATION ET SANCTION

Test de fin de formation
Certificat de réalisation

CERTIFICATION ET PASSERELLE

Non concerné

ACCESSIBILITÉ ET ADAPATIONS

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des adaptations de nos formations peuvent être mises en place sur demande. Contact du référent handicap : 07.84.74.45.87 ou par mail à : formation@fredonidf.com

TAUX DE SATISFACTION

100% en 2023

TAUX DE RÉUSSITE

Non concerné

TARIFS ET FINANCEMENT

Avec le soutien du Conseil Départemental de l'Essonne des sessions sont proposées gracieusement aux agents des différentes collectivités du département.

Devenir référent sentinelle 91: Renouées asiatiques

OBJECTIFS

Savoir reconnaître les renouées
Connaître leur mode de propagation
Connaître les impacts des renouées asiatiques
Connaître les méthodes de gestion et de prévention

PROGRAMME

Présentation du Réseau Sentinelle 91
Présentation des différentes espèces de renouées asiatiques : les clés de reconnaissance, cycles de vie et habitats
Identification des impacts
Les différentes méthodes de gestion et de prévention

CONTACT INSCRIPTION

Charlène MOMMAERTS

formation@fredonidf.com - 07.84.74.45.87

MODALITÉS D'ACCES

Sessions disponibles sur notre calendrier. Clôture des inscriptions 10 jours avant les sessions.

Session dédiée à votre structure sur demande et en fonction des disponibilités.